

# ERNEST RENAN ET L'INSTITUT DE FRANCE

par

**M. René POMEAU**

**délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques**

Le Second Empire vivait en 1867 ses plus beaux jours. Le régime impérial organisait cette année-là, à Paris, une Exposition universelle, dont les fastes se développaient sur le Champ-de-Mars, et jusqu'à l'île de Billancourt. À la faveur d'une telle manifestation, la capitale de l'Empire devait apparaître comme le centre de la civilisation et du progrès.

On publia alors, à l'usage des visiteurs, deux gros volumes intitulés *Paris-Guide*. Le premier tome traitait de la science et de l'art. Il donnait toutes sortes de renseignements utiles: descriptions des monuments, des théâtres, y compris les horaires et les tarifs. Mais surtout il proposait une présentation culturelle de la capitale. Après une rubrique sur l'histoire de Paris, venait une section sur les «Institutions scientifiques et littéraires». En tête de celles-ci, l'Institut de France. Sous ce titre, *Paris-Guide* donnait trois articles. Le premier, par Ernest Renan, traitait de l'Institut dans son ensemble. Le suivant, par Sainte-Beuve, présentait l'Académie française, et le troisième, par Marcelin Berthelot, l'Académie des Sciences. On est frappé, dans ce volume d'allure quasi officielle, par la proportion des signatures d'opposants à l'Empire, du moins à l'Empire autoritaire. D'abord Victor Hugo, l'opposant suprême, qui ouvre l'ouvrage par une introduction éclatante sur ce que sera le vingtième siècle. On rencontre ensuite les noms de Louis Blanc, Littré, Michelet, Edgar Quinet, Hippolyte Taine. Dans le chapitre sur l'Institut, Sainte-Beuve est sans doute sénateur de l'Empire, mais dans l'opposition libérale, Marcelin Berthelot, le grand ami de Renan, s'affirme de tendance républicaine. Quant à Renan lui-même... Mais pour comprendre la présence de celui-ci dans *Paris-Guide*, et pour éclairer son remarquable article sur l'Institut, il est utile de se rappeler ce que furent ses relations d'une part avec l'Institut de France, d'autre part avec le pouvoir impérial.

La véritable vocation de Renan avait été l'étude et son prolongement, la recherche. Lorsqu'ayant refusé le sous-diaconat, il dut quitter le séminaire de Saint-Sulpice, il consacra le meilleur de ses forces à un travail scientifique et il le soumit à l'Institut.

En 1847, il concourut pour le prix Volney, prix de l'Institut, bien que la commission chargée de le décerner fût composée en majorité de membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il remit un gros manuscrit *in-4<sup>e</sup>* de 1 518 feuillets, intitulé *Essai historique et théorique sur les langues sémitiques en général et sur la langue hébraïque en particulier*. Il remporta le prix, sur un rapport très élogieux de Burnouf. La remise eut lieu au cours d'une séance publique des cinq Académies, le 3 mai 1847. Renan a raconté la scène dans une lettre à sa sœur Henriette. Tocqueville présidait, en qualité de président pour l'année de l'Académie française. A ses côtés, Villemain, secrétaire perpétuel, et

Rémusat, chancelier. Le lauréat a regardé ces autorités, réunies devant lui, et il nous a livré ses impressions : « Tous ces vieux académiciens<sup>1</sup>, écrit-il à sa sœur, [...] sont loin de représenter le ton à la mode ; mais ils représentent quelque chose de mieux, la délicatesse dans les choses de l'esprit, la finesse, le tact exquis, et ce qui est mieux encore, la science, la pensée, la philosophie » (*Œuvres complètes*, Paris, Calmann-Lévy, 1960, tome IX, p. 988). On appréciera ce jugement, porté par un jeune savant, qui n'avait alors que vingt-quatre ans.

L'Académie des Inscriptions le couronne encore l'année suivante, le 31 mars 1848, pour une *Histoire de la langue grecque dans l'Occident de l'Europe depuis la fin du V<sup>e</sup> siècle jusqu'à celle du XIV<sup>e</sup> siècle*. Et de nouveau en 1849, la même Académie lui apporte son soutien pour une mission qui devait avoir sur lui une influence décisive. Le prince-président Louis-Napoléon avait envoyé à Rome un corps expéditionnaire afin d'y maintenir la souveraineté temporelle du pape. Un ami de Renan, Daremberg, conservateur à la Bibliothèque Mazarine, eut l'idée de saisir une opportunité. Jusqu'ici l'accès aux fonds des bibliothèques romaines, sous l'influence autrichienne, était pratiquement réservé aux chercheurs germaniques. Daremberg et Renan veulent profiter de la présence des troupes françaises. Ils demandent une mission rémunérée pour explorer les bibliothèques de Rome et d'Italie. Le ministre Fortoul accepte, mais exige un avis de l'Académie des Inscriptions. Celle-ci le donne, très favorable. Renan va donc séjourner à Rome et en Italie huit mois, de fin octobre 1849 à juin 1850. Il remplit sa mission, mettant au jour des manuscrits d' Abélard, d'Averroès sur lequel il prépare sa thèse.

L'essentiel cependant n'est pas là. Il découvre Rome, « ville enchanteresse », écrit-il. Sans doute, il se dit choqué du laisser-aller, de la paresse, de la misère de la ville, sous une administration négligente. Mais il perçoit aussi dans cette population un bonheur de vivre. Surtout il a la révélation d'une religion populaire faisant partie de l'existence quotidienne. Et il est conquis. « Les Madones m'ont vaincu », écrit-il plaisamment (*Renan-Berthelot: Correspondance*, Paris, Calmann-Lévy, 1898, p. 44). Entendons les Madones des petites gens, qu'on voit à tous les coins de rue, dans les boutiques, jusque dans les débits de boisson. Le philosophe des religions qu'il est déjà énonce « cette loi éternelle de la nature humaine, dont la philosophie moderne a trop peu tenu de compte : l'humanité est religieuse » (*Œuvres complètes*, tome IX, p. 1230). En cette cité où les vestiges antiques, partout présents, restent mêlés à la vie de chaque jour, au prix d'évidentes dégradations, il comprend pourquoi la religion chrétienne l'a emporté. Et il conçoit l'idée d'un grand ouvrage sur les origines du christianisme. En outre, au cours de ce séjour, il sent naître en lui une vocation d'écrivain. Mais il résiste à la tentation littéraire. « Je suis bien résolu, écrit-il à sa sœur, à débiter par un travail purement scientifique, et à être fondamentalement, et pour première assise, un savant » (*Œuvres complètes*, tome IX, p. 86).

Parmi ces travaux de première assise prend rang son essai du prix Volney qui, révisé et étendu, est publié sous le titre *Histoire générale des langues sémitiques*. Sous cet intitulé, Renan a donné une étude plus philosophique que linguistique. Son exposé sur

---

<sup>1</sup> On remarquera qu'en 1847 Tocqueville a quarante-deux ans, Villemain cinquante-sept ans et Rémusat cinquante ans.

l'hébreu et l'arabe commence par une analyse de l'esprit des Sémites. En contraste avec les peuples indo-européens, pluralistes, tolérants, ouverts au changement, il affirme que « la conscience sémitique est claire mais peu étendue ; elle comprend merveilleusement l'unité, elle ne sait pas atteindre la multiplicité. Le monothéisme en résume et en explique tous les caractères ». C'est ici que Renan écrit la formule célèbre: « Le désert est monothéiste » (*Œuvres complètes*, tome VI, p. 146,147). Suit un ouvrage ample, fouillé, qui retient encore l'intérêt en relation avec certains développements actuels de l'islamisme. En 1855, il fit sensation. Il ouvrit à Renan les portes de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Deux fauteuils étaient à pourvoir, ce qui entraîna en décembre 1856 des élections deux vendredis de suite. Renan prévoyait qu'il serait élu seulement à la deuxième séance, après son principal concurrent. Mais ce fut le contraire qui arriva. Par la suite, il se montra un académicien fort actif. Les procès-verbaux des séances en témoignent. On y relève par exemple que plusieurs vendredis successifs furent occupés par la discussion de sa thèse sur le monothéisme fondamental des peuples sémitiques.

Peu après son élection, il posa une autre candidature où l'Institut devait légalement intervenir. Au Collège de France, après le décès de l'orientaliste Quatremère, sa chaire est à pourvoir. Renan a l'intention de la postuler. Il est assuré d'obtenir la présentation de l'Institut et du Collège. Mais le ministère, qui veut éviter son élection, nomme un chargé de cours, ce qui ajourne sa candidature.

Pour comprendre ce qui va suivre, il convient de se rappeler ce que furent les relations de Renan avec le pouvoir impérial. Il avait fort mal accueilli l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte comme président de la République en 1848. Lui-même s'était, comme il dit, « donné le plaisir innocent de voter pour Lamartine » (*Œuvres complètes*, tome IX, p. 1146). Puis, les années passant, et l'empire s'orientant vers un certain libéralisme, son hostilité s'atténa. En 1860, une de ses relations, Madame Cornu, amie d'enfance de Napoléon III, obtient pour lui une mission archéologique en Syrie et en Palestine. Un corps expéditionnaire français occupe alors le Liban, ce qui lui procure à la fois la sécurité et des facilités : des soldats sont mis à sa disposition pour travailler aux fouilles. A son retour, les résultats de sa mission font l'objet de nombreux rapports présentés à l'Académie des Inscriptions.

Napoléon III alors lui fait des avances. Il est convoqué à Compiègne. Il s'y rend plusieurs fois. Il est invité à la table de l'empereur et de l'impératrice. Car le souverain s'intéresse à l'histoire, et notamment à l'archéologie. La nomination de Renan à la chaire du Collège de France, toujours vacante, est donc décidée. L'empereur voulait même le nommer de sa propre autorité. Renan préféra la procédure normale de présentation par l'Institut et par le Collège. Il obtint sans difficulté l'une et l'autre caution. Il est ainsi nommé le 11 janvier 1861. A ce moment-là, certains lui suggèrent une candidature à l'Académie française, qu'il juge cependant prématurée (il n'y sera élu qu'en 1878).

On connaît la suite. Il prononce le 22 février sa leçon inaugurale, dans un chahut d'étudiants non seulement catholiques, mais aussi républicains, ceux-ci lui reprochant d'être l'homme de l'empereur, le « missionnaire de Compiègne », comme on disait. Le 26 février, le cours est suspendu. Le ministre de l'instruction publique, Gustave Rouland, lui fait entrevoir que son enseignement pourrait reprendre prochainement. Mais il met une condition. La nomination de Renan reposait en effet sur une équivoque. L'arrêté avait été

accompagné de deux rapports incompatibles entre eux: celui du ministre stipulant que le cours devrait respecter « les principes fondamentaux de la religion chrétienne » ; celui de Renan précisant que sa chaire avait « un caractère scientifique, et non théologique, philologique et historique et non dogmatique » (*Œuvres complètes*, tome X, p. 344-345). Il réaffirmera ce principe de l'indépendance scientifique dans son article sur l'Institut.

Renan maintenant sa position, son cours ne fut pas rouvert. Puis vint *La Vie de Jésus* (1863), qui suscita le succès et le scandale que l'on sait. Le ministre lui propose un poste au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Il refuse. Il est alors révoqué. Il proteste publiquement contre l'arrêté de révocation, faisant valoir notamment le mépris où est tenue la présentation par l'Institut.

Cependant, Renan ne va pas rallier l'opposition républicaine. Il fréquente le prince Napoléon, la princesse Mathilde. Il se situe dans une opposition libérale à l'intérieur du régime. Cette orientation était nettement apparue à une séance du Sénat, le 29 mars 1867, lorsque Renan avait été violemment attaqué par certains éléments conservateurs, et vivement défendu par le sénateur Sainte-Beuve.

C'est dans cette conjoncture qu'il publie l'article de *Paris-Guide*. Il y retrace l'histoire de l'Institut de France. Deux grandes idées, rappelle-t-il, inspirèrent sa création par la Convention, le 25 octobre 1795. L'une est l'unité de la science, à savoir que « toutes les productions de l'esprit humain se tiennent et sont solidaires l'une de l'autre ». Ici se lit le passage qu'on se plaît à citer:

« La France seule a un Institut, où tous les efforts de l'esprit humain sont comme liés en un faisceau, où le poète, le philosophe, l'historien, le philologue, le critique, le mathématicien, le physicien, l'astronome, le naturaliste, l'économiste, le jurisconsulte, le sculpteur, le peintre, le musicien, peuvent s'appeler confrères» (*Œuvres complètes*, tome I, p. 99).

L'autre idée fondatrice, plus critiquable avoue-t-il, mais typiquement française, c'est que « les sciences, les lettres et les arts sont une chose d'Etat », et que la nation a le devoir de les promouvoir, l'objet de l'Institut étant « le progrès de la science, l'utilité et la gloire de la République » ; Renan rapporte les modifications qu'a subies successivement l'Institut, et une conclusion se dégage de cet historique : la nécessaire indépendance par rapport au pouvoir politique. Ainsi il blâme la réforme imposée par Bonaparte, premier consul, le 23 janvier 1803, qui supprimait la classe des Sciences morales et politiques. On sent, commente-t-il, « la volonté systématique de découronner l'esprit humain, de réduire la littérature à de puérils exercices de rhétorique ». Il se montre encore plus sévère pour la réforme de Louis XVIII, en 1816. Le souverain restauré osa ce qui ne s'était jamais fait, même sous l'Empire. Il révoqua vingt-deux académiciens. En leur place, on octroya par décision royale à dix-sept personnes « un titre qui n'a toute sa valeur que quand il est décerné à un homme de lettres ou à un savant par le libre suffrage de ses pairs ». En revanche, Renan loue la réforme de Guizot, en 1832, rétablissant l'Académie des Sciences morales et politiques. « La philosophie, la morale, la législation, l'économie politique (qui) n'avaient pas de place officielle dans l'Institut sous l'Empire et la Restauration», y ont désormais droit de cité. Il signale que Fortoul, ministre de l'Instruction publique au lendemain du coup d'Etat du 2 décembre, « essaya d'apporter des restrictions aux libertés

de l'Institut ». Mais, ajoute-t-il, « dès qu'on eut montré à l'Empereur les conséquences de ces mesures, les choses furent ramenées à leur ancien état ». C'est, on le comprend, le partisan de l'empire libéral qui s'exprime ici.

Il termine par une mise en garde et par l'énoncé d'une évidence. La mise en garde porte sur une éventuelle réforme de l'Institut. « Avant de rien tenter à cet égard, prévient-il, les gouvernements feront bien de réfléchir beaucoup, et de beaucoup consulter. »

Quant à l'évidence, la voici: « Tel qu'il est, l'Institut est un des éléments essentiels du travail intellectuel en France. [...] Il y a une vraie science. Il faut donc qu'il y ait une autorité scientifique ». Paroles remarquables, qui assignent à l'Institut une mission éminente.

Pour conclure, je relèverai que la pensée de Renan s'est portée vers l'Institut en un moment particulièrement dramatique de notre histoire, en avril 1871. Il était resté dans Paris pendant tout le siège par les armées prussienne et allemande. Mais lorsque, après l'armistice, la Commune se fut emparée de la capitale, Renan, profitant des derniers jours où le passage demeurerait ouvert, se retira à Sèvres avec sa famille, à Sèvres où tombaient des obus venant on ne sait d'où, mais certainement des obus français. De là, il adresse à Marcelin Berthelot, le 29 avril, une lettre assez pathétique. Il voit le centre d'un Etat aussi centralisé que la France tombé aux mains de l'insurrection. Quant au pouvoir légitime, à Versailles, il le juge incapable de redresser la situation. Il craint que l'occupant prussien, dont les troupes sont toujours sur place, n'intervienne. Il craint que la nation soit en voie de dissolution. Alors il évoque ce qui constitue pour lui le cœur de la vie intellectuelle en France, l'Institut et le Collège de France. Ces « pièces essentiellement centrales, écrit-il, royales, françaises, sont plus compromises que toute autre chose dans cette terrible tentative de dislocation de l'œuvre des Capétiens ». Mais il continue : « Je crois néanmoins que (l'Institut et le Collège) survivront » (*Renan-Berthelot: Correspondance*, p. 404).

L'avenir, heureusement, allait lui donner raison sur ce dernier point, et devait démentir son pessimisme quant à la cohésion nationale. Pour nous, aujourd'hui, dans des temps certes plus calmes mais qui n'excluent pas certains dangers, nous garderons présente à notre esprit l'idée que Renan se faisait de l'Institut de France, comme haute autorité scientifique et morale - il ne séparait pas l'une de l'autre. Il nous appartient de rester, dans cette même ligne, fidèles à sa pensée.